



SERVICE DE L'ÉTAT CIVIL

POLICE des SÉPULTURES

Le Maire de la commune de VILLENEUVE-LES-AVIGNON (Gard)

Vu la demande présentée le 03 mars 2025

par Carmen KUTTLER

demeurant à Rue Victor Hugo 30400 Villeneuve-lès-Avignon

en vue d'obtenir l'autorisation de faire exhumer le corps de

Jacques, Jean, Albert KUTTLER décédé à Avignon (Vaucluse) le 08 juin 1994

inhumé dans le cimetière communal

CENTRE VILLE, concession n° 2340, famille KUTTLER.

Vu le Code des Communes et notamment ses articles L361-1 à L364-6, R361-1 à R364-17 et L131-2-4°,

Vu le Code Pénal,

ARRÊTE: PA 2025-63

Article premier - Carmen KUTTLER

est autorisé à faire procéder à l'exhumation du corps de

Jacques, Jean, Albert KUTTLER décédé à Avignon (Vaucluse) le 08 juin 1994

pour

le faire réinhumer dans la concession n° 659P, du cimetière LES PERRIÈRES, de la famille KUTTLER.

Article 2 -

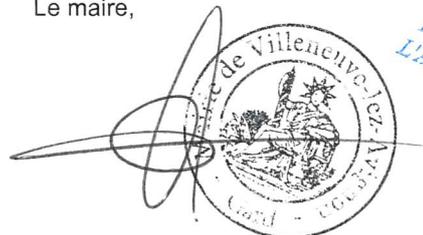
Cette opération aura lieu le 10 mars 2025

à 08 heures

en présence de Pompes Funèbres TILLIER Les Angles, son mandataire et sous la surveillance de Conservateur du cimetière M.GUICHARD.

Fait à VILLENEUVE-LES-AVIGNON, le 04 mars 2025

Le maire,



*Pour le Maire,
L'Agent délégué.*

~ ODYSSÉE - Littera 7.67B ~